

LE TÉMOIGNAGE DE LIBANIUS ET LES PHÉNOMÈNES
SISMIQUES DU IV^E SIÈCLE DE NOTRE ÈRE:
ESSAI D'INTERPRÉTATION

MARTINE HENRY

ALORS QUE LE RÈGNE DE CONSTANTIN avait été épargné par les catastrophes naturelles,¹ ceux de ses successeurs, Constance II, Julien, Valentinien et Valens, ont été les témoins de nombreux phénomènes de ce type, les plus communs ayant été les secousses sismiques. Entre 337 et 375, année de la mort de Valentinien, peu d'années ont été exemptes de ces catastrophes dont on peut noter la fréquence toute particulière entre 358 et 368.

Mais c'est l'année 365 qui s'imposa le plus vivement à la mémoire des contemporains; cette année-là en effet, un tremblement de terre que les sources qualifient parfois de "mondial," eut pour conséquence un très violent raz de marée qui causa autour du bassin méditerranéen d'énormes destructions en biens et en vies humaines dans les villes situées sur les littoraux et dans de nombreuses îles. Un contemporain, Ammien Marcelin, nous a fourni une date précise: le séisme survint durant la période de l'usurpation de Procope, l'année où Valentinien et Valens exercèrent le consulat pour la première fois, en 365, le douzième jour avant les Calendes d'août, soit le 21 juillet (26,10,15-18). Les autres sources, plus vagues, mentionnent l'événement plutôt qu'elles ne le décrivent; cependant, à l'exception de Sozomène, les autres auteurs, Socrate, Thémistius et Saint Jérôme, sont en accord avec la chronologie d'Ammien.² Par la suite,

¹Les chroniqueurs tardifs ont noté un tremblement de terre à Salamine de Chypre, en 334 (Théophane *Chronographie*, éd. de Boor, 29, Cédrenos, *PG* 121 col. 565), et un autre à Maximianopolis d'Osroène, peu avant la mort de l'empereur (Malalas *Chronographie* 13, éd. Dindorf, 323).

²C'est pour des raisons de polémique religieuse que Sozomène attribue le raz de marée au règne de Julien l'Apostat (*HE* [= *PG* 67] 6,2). Socrate utilise les mêmes repères chronologiques qu'Ammien (*HE* [= *PG* 67] 4,3). Pour Thémistius, *Περὶ τῶν ἡτυχηκότων ἐπὶ Οὐάλεντος*, 86b, éd. Schenkl-Downey 130-131, l'ampleur du raz de marée fut à la mesure de cette autre calamité que fut alors l'usurpation de Procope. Saint Jérôme *Vie de Saint Hilarion* 40, *PL* 23 col. 51, et *Continuation de la Chronique d'Eusèbe* 2, *PL* 27 coll. 505-506: *Terrae motu per totum orbem facto, mare litus egreditur, et Siciliae multarumque insularum innumerabiles populos opprimit*. Le texte du *Commentaire d'Isaïe* 5,15, vers. 1, *PL* 24 col. 168, suscite des difficultés: *Audivi quemdam Areapolitem, sed et omnis civitas testis est, motu terrae magno in mea infantia, quando totius orbis litus transgressa sunt maria, eadem nocte muros urbis istius corruisse*. Même si on adopte la chronologie basse de la vie de Saint Jérôme, en le faisant naître vers 345-347 (cf. P. Jay, "Sur la date de naissance de Saint Jérôme," *REL* 51 [1973] 262-280), la mention du raz de marée de 365 est irréconciliable avec la datation *in mea infantia*, Jérôme ayant au moins dix-huit ans. De plus, géologiquement, les deux événements s'excluent l'un l'autre. La phrase incise *quando totius orbis litus transgressa sunt maria* est très probablement l'interpolation tardive d'un scribe bien intentionné, et s'explique d'autant plus aisément que le

l'événement a connu une grande popularité chez les sources littéraires tardives qui en ont souvent donné une vision déformée en exploitant les éléments les plus extraordinaires; aujourd'hui encore, les archéologues s'y réfèrent très souvent pour expliquer maints dégâts révélés par les fouilles effectuées en différents endroits du monde méditerranéen, Corinthe, Sicile, Algérie, Tunisie, Cyrène, acceptant l'idée que la terre a été secouée très violemment au même moment sur une distance de plus de 2000 km.³ Nous voudrions réexaminer ici les sources littéraires qui ont relaté la catastrophe, essentiellement les sources contemporaines, et plus particulièrement le passage de Libanius dans l'*Épithios en l'honneur de l'empereur Julien*, traditionnellement interprété par les critiques modernes comme un témoignage de plus, sinon l'un des plus précis, sur le grand séisme de l'année 365.

Dans l'*Épithios* (*Discours* 18, 292–293), Libanius explique que la Terre elle-même a en quelque sorte célébré la mort de Julien par toute une série de catastrophes:

Certes la Terre a eu dûment conscience de son infortune, et elle a honoré le héros par des manifestations de deuil appropriées, ayant renversé en les secouant, comme un cheval son cavalier, maintes et maintes cités, de nombreuses en Palestine, et toutes celles de la Libye; les plus grandes cités de Sicile gisent terrassées, toutes celles de la Grèce sauf une gisent terrassées, la belle Nicée gît terrassée, celle qui l'emporte par la beauté est secouée et n'a plus confiance en l'avenir. Ce furent là les honneurs que lui rendit la Terre, ou si l'on préfère, Poséidon, tandis que, envoyées par les Saisons, famines et pestes détruisent pareillement hommes et troupeaux, comme si les dieux interdisaient aux créatures terrestres d'être prospères après sa disparition.⁴

Ce récit n'est guère éclairant sur le plan chronologique. Cependant, deux autres discours de Libanius traitent du même contexte. Dans l'*Autobio-*

raz de marée de 365 est devenu très tôt une sorte de symbole en matière de catastrophe naturelle. Le tremblement de terre qui détruisit Aréopolis, cité moabite située à l'est de la mer Morte, n'est pas identifiable de façon satisfaisante, si l'on tient compte de toutes les données chronologiques, géologiques et archéologiques.

³Cf. J. H. Kent, *Corinth* 8,3, *The Inscriptions 1926–1950* (Princeton 1966) 165; A. Di Vita, "La villa di Piazza Armerina e l'arte musiva in Sicilia," *Kokalos* 18/19 (1972/1973) 251–263, et "Evidenza dei terremoti del 306–310 e del 365 D.C. in Tunisia," *Antiquités Africaines* 15 (1980) 303–307; R. Rebuffat, "Cuicul, le 21 juillet 365," *Antiquités Africaines* 15 (1980) 309–328; R. G. Goodchild, "A Coin-hoard from 'Balagrae' (El Beida), and the Earthquake of A.D. 365," *Libyan Studies*, ed. J. Reynolds (Londres 1976) 229–238 (= *Libya Antiqua* 3/4 [1966/1967] 203–211; M. Guarducci, *Epigrafia Greca* 4 (Rome 1978) 473.

⁴La référence aux événements de 365 est faite par A. F. Norman, *Libanius: Selected Works* 1 (Londres 1969) 476–477, note b, qui se fonde sur ce passage pour dater le discours de "the last part of A.D. 365 or very soon after." Cf. aussi G. Downey, "Earthquakes at Constantinople and Vicinity A.D. 342–1454," *Speculum* 30 (1955) 597, *ad annum* 365 (21 July); et Goodchild, *op. cit.* 234–237. Cette interprétation ne paraît pas avoir été contestée jusqu'à présent.

graphie (134), des tremblements de terre sévissent ἐν τῇ Παλαιστίνῃ Συρίᾳ alors que la mort de Julien, survenue le 26 juin 363, n'est pas encore connue à Antioche, et ils semblent ainsi se substituer au messenger humain de la mauvaise nouvelle. Plus loin dans l'*Autobiographie* (139), Libanius fait état de son désir d'assister aux cérémonies des jeux Olympiques d'Antioche; ceux qui suivirent la mort de Julien ayant eu lieu en juillet-août 364, nous obtenons là un *terminus ante quem* pour la datation des séismes de Palestine mentionnés précédemment.⁵ En outre, dans un passage de la *Lamentation sur la mort de Julien* (*Discours* 17,30), Libanius évoque encore les désastres annonciateurs de cette mort. Il mentionne en premier lieu l'incendie du temple d'Apollon à Daphné, lequel eut lieu le 22 octobre 362, mais surtout il ajoute: τοῦτο σεισμοὶ γῆν πᾶσαν δουδύντες, μελλούσης ἄγγελοὶ παραχῆς τε καὶ ἀκοσμίας. Il n'y a plus de doute ici que les séismes qui affectèrent γῆν πᾶσαν, ceux-là mêmes qui sont en quelque sorte répertoriés et différenciés dans l'*Épitaphios*, se produisirent avant la mort de Julien dont ils furent les ἄγγελοι, les annonciateurs, idée qui est également développée dans l'*Autobiographie* (τοῦ κακοῦ μηνυταί). L'antériorité des séismes justifie que dans l'*Épitaphios*, l'une des cités secouées appréhende l'avenir (καὶ θαρρεῖν περὶ τοῦ μέλλοντος οὐκ ἔχει). Ainsi, l'ensemble du contexte propre à Libanius impose à l'évidence la réalité de tremblements de terre survenus dans les mois qui ont précédé la mort de Julien. Que Libanius ait procédé autrement, qu'il ait eu en vue des séismes survenus après la mort de l'empereur, serait tout à fait contraire à la mentalité superstitieuse du Bas-Empire romain, telle qu'elle se manifeste chez les païens, mais aussi chez les chrétiens. En effet, Saint Ambroise, au début de son discours sur la mort de Théodose Ier, s'exprime d'une manière remarquablement proche de celle de Libanius dans l'*Épitaphios*: pour l'évêque de Milan, le désordre des éléments naturels, séismes, pluies et ténèbres, *denuntiabat quod clementissimus imperator Theodosius excessurus esset e terris*.⁶ Dans la perspective de la mort d'un empereur, événement susceptible de bouleverser l'équilibre du monde, seules sont prises en compte et chargées d'une signification augurale, les manifestations extraordinaires de la nature ayant eu lieu avant le décès. C'est le rapport de prédiction qui importe, la rétrospective serait dépourvue de signification.⁷

⁵Sur les jeux Olympiques d'Antioche, cf. J. H. W. G. Liebeschuetz, *Antioch, City and Imperial Administration in the Later Roman Empire* (Oxford 1972) 136-140.

⁶Saint Ambroise *De obitu Theodosii oratio*, PL 16 col. 1447. Les séismes survenus sous le règne de Théodose ne sont pas connus avec précision; saint Jean Chrysostome y fait également allusion, *Homélie au peuple d'Antioche* 2,2 PG 49 col. 35. Cf. Marcellinus Comes, *Chronique, ad annum 394: Terrae motu a mense Septembrio in Novembrium continuo imminente aliquantae Europae regiones quassatae sunt*.

⁷Incendies, tremblements de terre, inondations, sont des signes affectant la durée d'un règne, mais les comètes sont définitivement des signes de mort pour un empereur, cf. Aurélius Victor *Livre des Césars* 41,16.

Avant d'aborder l'analyse du texte de l'*Epitaphios* et l'identification des tremblements de terre énumérés par Libanius, il est utile—afin de mieux différencier les deux séries d'événements—de considérer les sources qui ont relaté la catastrophe du 21 juillet 365, et de déterminer quelle fut l'ampleur du tremblement de terre et celle du raz de marée, ou plus proprement, du tsunami⁸ qui lui a succédé.

Ammien Marcellin nous a donné le récit le plus détaillé des circonstances du tsunami. Encore faut-il remarquer que sa description a un caractère général et qu'elle n'est pas localisée. C'est seulement à la fin, en une sorte d'*addendum* anecdotique, qu'Ammien mentionne Alexandrie, parce que là *aliae naves* ont atterri sur les toits des maisons, puis Mothone, parce que près de là il a vu un navire laconien transformé en épave sur la terre ferme. Cette dernière observation a la valeur d'avoir été notée *de visu*, mais elle a évidemment été enregistrée postérieurement aux faits, sans doute au cours d'un voyage à Rome effectué après la mort de Valens survenue en 378. Jusque là en effet, depuis le moment de la mort de Julien, Ammien Marcellin paraît avoir séjourné essentiellement à Antioche, sa ville natale, et c'est très vraisemblablement là qu'il se trouve en 365.⁹ Sa description du tsunami a la vivacité de témoignages recueillis de première main (*cernerentur, visae sunt*), et il est raisonnable de la situer sur le littoral syro-palestinien, région historiquement vulnérable à ce type de catastrophe.¹⁰

Saint Jérôme semble être à l'origine de la tradition, largement reprise par les sources postérieures,¹¹ selon laquelle le tremblement de terre fut "mondial;" par là, il veut sans doute donner à entendre que la secousse fut ressentie dans une grande partie du bassin méditerranéen. Cependant, Jérôme non plus ne fut pas un observateur direct des faits; en 365, il se trouvait à Rome,¹² et il n'est pas certain qu'il ait personnellement éprouvé la secousse. Le terme de "mondial" qu'il emploie pour la caractériser est en fin de compte très imprécis et pourrait bien n'être qu'une exagération commode. Ammien Marcellin ne dit pas exactement la même chose. Pour

⁸Le phénomène est la plupart du temps sans rapport avec les marées; le terme japonais "tsunami" signifie à peu près "vague dans un port." Sur l'évolution linguistique de ce mot, cf. J. Darbyshire et S. Ishiguro, "Tsunamis," *Nature* 180 (1957) no. 4577, 150.

⁹Cf. Ammien Marcellin, *Histoire* 1, éd. et tr. E. Galletier, (Paris 1968) Introduction, 12-13.

¹⁰Cf. Strabon 16,2,26; Eusèbe de Césarée *Les Martyrs en Palestine* 4,15 (Avril 306).

¹¹Cf. Orose 7,32; Paul Diacre 11,2; Théophane *Chronographie* 56. Chez Cédreus, *PG* 121 coll. 592 et 600, le récit est dédoublé, intervenant une première fois durant le temps de l'usurpation de Procope et une seconde fois sous le règne de Gratien; les ajouts géographiques qui apparaissent alors pourraient bien se rapporter à des événements fort différents, comme le suggère la comparaison avec Michel Glycas *Annales* 4, 255, *PG* 158 col. 480, qui attribue aussi le tsunami au règne de Gratien, en y joignant des séismes qui ont effectivement eu lieu alors que Gratien était associé à l'empire; la confusion des dates a pu être favorisée par le fait qu'en 368, Valentinien et Valens étaient à nouveau consuls pour la deuxième fois (Socrate *HE* 4,11).

¹²Cf. J. N. D. Kelly, *Jerome, His Life, Writings and Controversies* (Londres 1975) 23.

lui, ce n'est pas le tremblement de terre qui a été ressenti *per omnem orbis ambitum*, mais *horrendi terrores*, expression très générale qui peut s'appliquer aussi bien aux effets du tsunami; sur le tremblement de terre lui-même, sa formulation conserve le même caractère abstrait et vague, comme le montre l'expression *tremefacta concutitur omnis terreni stabilitas ponderis*, qui insiste sur la force de la secousse plutôt que sur son extension.¹³

Par contre, Ammien et Jérôme, suivis par Socrate, s'accordent sur le fait qu'il y eut une secousse unique. A première vue, seul Sozomène fait dissension, faisant état de *χαλεπωτάτων σεισμών*. Sozomène, hostile à Julien, s'emploie à énumérer les calamités envoyées par Dieu manifestant son déplaisir à l'égard de l'Apostat. Il mentionne une première série de tremblements de terre, qu'il caractérise comme destructeurs, mais sans les localiser et en les traitant de façon générale; il adjoint ensuite le récit de ce qui s'est passé à Alexandrie d'Égypte, sans être toutefois très sûr de la datation qu'il propose (*συμβάλλω δὲ ἐξ ὧν ἐπυθόμην*). Ainsi, le texte de Sozomène comporte deux parties. La première traite de tremblements de terre qui ont effectivement eu lieu sous le règne de Julien: ce sont là les séismes répertoriés par Libanius dans l'*Épitaiphios*. La seconde partie mentionne les effets du raz de marée de 365 à Alexandrie d'Égypte. Il est intéressant de constater que d'une part, très tôt, au cours de la première moitié du Ve siècle, un auteur d'histoire ecclésiastique faisait l'amalgame entre la série des séismes survenus au cours du règne de Julien et la catastrophe du 21 juillet 365, et que d'autre part, à la même époque, les événements particuliers survenus à Alexandrie, c'est-à-dire essentiellement le fait que des navires ont été projetés sur le toit des maisons, constituent désormais l'information principale transmise sur le tsunami de 365. Ce qui n'était qu'anecdote en fin de récit chez Ammien Marcellin occupe la première place dans les narrations postérieures.¹⁴

C'est donc avant tout aux sources contemporaines qu'il faut avoir recours pour apprécier la nature des destructions. Les renseignements dus à Ammien Marcellin et à Saint Jérôme insistent sur les effets dévastateurs du tsunami, beaucoup plus spectaculaires à leurs yeux que ceux causés par le tremblement de terre qui l'avait précédé. C'est au tsunami qu'Ammien impute non seulement le déplacement des navires sur la terre ferme ou le

¹³Cf. Dion Cassius 63,28: *ὥστε καὶ δόκησιν παρασχεῖν ὅτι ἡ τε γῆ πάντα διαρρήγνυται* (séisme ressenti près de Rome en 68), et encore 68,24,3: *καὶ ἄνω μὲν ἡ γῆ πάντα ἀνεβάλλετο* (à propos du tremblement de terre d'Antioche durant l'hiver 115/116): l'emploi de l'expression *γῆ πάντα* ne permet pas de préjuger de l'intensité du séisme concerné car cette expression relève de l'imagerie émotionnelle et non pas de l'observation scientifique.

¹⁴La déformation est particulièrement grossière chez Théopane qui glose un certain nombre de détails apparaissant chez Ammien Marcellin, et en arrive à bouleverser l'ordre géologique des différents moments du tsunami.

toit des maisons, mais aussi les *milia multa hominum* qui périrent, et les destructions dans les cités littorales. Bien plus, il montre les gens accourus sur les plages désertées par les flots pour contempler *species natantium multiformes limo haerentes* et ramasser *pisces . . . et similia*. On est bien loin du tableau d'une population gémissant sous les décombres, et la frayeur éprouvée au moment de la secousse semble bien avoir été de courte durée. D'après la *Vie de Saint Hilarion*, les habitants d'Épidaure de Dalmatie ont manifesté plus de réalisme à la vue du désordre des flots; craignant que leur cité ne soit engloutie par le retour de vague, ils amènent Saint Hilarion sur le rivage, et les signes de croix du vieil homme accomplissent le miracle de contenir les flots. Rien dans ce récit ne suggère que les habitants d'Épidaure ont eu à souffrir du tremblement de terre, ni même qu'ils l'ont ressenti. La première partie de ce texte a un caractère très général et ne localise pas les faits rapportés, d'abord le tremblement de terre, *terrae motus totius orbis*, puis le raz de marée, *maria egressa sunt terminos suos*, formule qui ne concerne pas les habitants d'Épidaure, épargnés par la catastrophe. Enfin, dans la *Continuation de la Chronique d'Éusèbe*, la localisation *Siciliae multarumque insularum* a évidemment en vue les victimes du tsunami et non pas du tremblement de terre. Ainsi, l'examen des textes d'Ammien Marcellin et de Saint Jérôme révèle que le tremblement de terre lui-même n'a pas provoqué de dégâts:¹⁵ le tsunami seul porte la responsabilité des dévastations. Il n'est donc pas étonnant que les rédacteurs des chroniques postérieures aient complètement supprimé la mention du tremblement de terre pour ne conserver que celle du déplacement prodigieux des eaux de la mer.¹⁶ Il ne s'agit pas là d'une simplification abusive d'époque tardive, car un contemporain, Thémistius, avait déjà signalé le phénomène comme caractéristique. Dans un discours prononcé moins de deux ans après l'événement, il rappelle *ὁ κατακλυσμός ἐκεῖνος καὶ ἡ ζάλη καὶ ἡ τρικυμία*, ayant ainsi choisi de passer sous silence le tremblement de terre.¹⁷ Il apparaît donc à l'unanimité des sources anciennes

¹⁵La seule objection pourrait venir, à la rigueur, du texte de Socrate: *σεισμός ἐπιγεγόμενος πολλὰς τῶν πόλεων ἔβλαψεν*. Mais le texte est extrêmement général, et le verbe *βλάπτειν* ne signifie guère plus que "nuire, porter atteinte à;" le séisme lui-même n'est qualifié ni de *μέγας*, ni de *ἐξαισίος*.

¹⁶Cf. *Consularia Constantinopolitana*, éd. Mommsen, *Chronica Minora* 1,240: *mare ultra terminos suos egressum est die XII Kal. Aug.*; la *Chronique Pascale* exprime les mêmes faits, avec une erreur de datation (le douzième jour des Calendes de Septembre), qui existe aussi dans les *Consularia Italica*, éd. Mommsen, *Chronica Minora* 1,294: *eo anno (363) maris ascendit et iterum recessit X Kal. Augustas*.

¹⁷Le texte de l'éd. Schenkl-Downey n'est pas très satisfaisant; il vaut mieux adopter *πολλὴ δὲ ἐν ὥρᾳ κατασκευασθεῖσα*, au lieu de *πολλὴ δὲ ἐν ὥρᾳ κατασκευασθεῖσα*, soit admettre les deux corrections proposées par F. Jacobs. Thémistius met en effet l'accent sur les deux phases bien distinctes dans le temps du tsunami, tout en insistant, en fin de période, sur l'ampleur de la seconde; le verbe *κατασκευαδανύναι* rend compte de la notion de déferlement là où *κατασκευάζειν* n'a aucun sens précis. Dans un contexte très proche, Philon d'Alexandrie

contemporaines que la catastrophe du 21 juillet 365 a consisté avant tout et surtout en un tsunami d'une ampleur exceptionnelle venu déferler sur les côtes et les îles de la Méditerranée.

Le tremblement de terre, d'origine tectonique semble-t-il, a précédé le tsunami dont il a déclenché le processus; le séisme, dont l'épicentre était situé en mer, a engendré un déplacement du fond marin, cause directe du tsunami. S'il a bien été ressenti sur une très grande distance, il faut supposer un foyer intermédiaire associé à une forte magnitude, avec pour conséquence un risque de dégâts assez considérables dans la zone proche de l'épicentre qu'il est raisonnable de chercher aux environs de la Crète.¹⁸ Cette localisation justifie que ni Ammien Marcellin sur le littoral syro-palestinien ou à Alexandrie, ni Thémistius à Constantinople, ni Saint Jérôme à Rome, n'aient mentionné de destructions dues à la secousse dans les zones de leurs observations respectives, où l'intensité à la surface de la terre est arrivée diminuée. La secousse a eu lieu de nuit, ou plus exactement aux premières lueurs du jour, et elle a été suivie immédiatement par un retrait des eaux de la mer. Le ou les retours de vague, si du moins il faut prendre au pied de la lettre le témoignage de Thémistius, n'a pas eu lieu avant au moins une heure, sinon plusieurs: cette observation vaut pour le littoral syro-palestinien, zone où nous avons localisé la description d'Ammien Marcellin. À Épidaure de Dalmatie, le mouvement des eaux a été beaucoup moins ample, et le laps de temps précédant le retour de vague s'est trouvé réduit.¹⁹ Les attaches dalmates et romaines de Saint Jérôme justifient que, dans les deux passages où il a évoqué les effets du phénomène, il se soit surtout montré sensible aux dégâts causés dans la partie occidentale de l'aire de propagation du tsunami. Les deux localisations qu'il fournit, Épidaure de Dalmatie et la Sicile, quand on les ajoute à Alexandrie d'Égypte et Mothone sur la côte sud-ouest du Péloponnèse, confèrent au tsunami, grossièrement, une orientation nord-ouest/sud-est, dont on peut noter le caractère récurrent au cours des âges.²⁰ Une telle observation ne

emploie σκεδανύναι pour décrire la terre anéantie par le déferlement des éléments naturels, soit l'eau, soit le feu, *Περὶ ἀφθαρσίας κόσμου* 25,137 et 27,147. Sur Thémistius et le *Discours 7* en particulier, cf. G. Dagrón, "L'empire romain d'Orient au IV^e siècle et les traditions politiques de l'hellénisme. Le témoignage de Thémistios," *Travaux et Mémoires* 3 (1968) 21.

¹⁸Cf. A. G. Galanopoulos, "Tsunamis observed on the Coasts of Greece from Antiquity to Present Time," *Annali di Geofisica* 13 (1960) 375 et 381 (carte), qui situe l'épicentre en mer, au sud-ouest de la Crète, localisation qui tient compte de la direction de la vague d'origine sismique ainsi que de la situation géographique des lieux atteints.

¹⁹L'indication μετὰ βραχύ, bien que vraisemblable, n'apparaît que chez les sources tardives, Théophane *Chronographie* 56, et Cédrenos *PG* 121 col. 592.

²⁰Cette orientation est liée à la direction des vents qui, dans la région de la Crète, soufflent du nord-ouest à peu près tout au long de l'année, avec une fréquence particulière en juillet. C'est vers le milieu de ce mois que les vents étiésiens atteignent leur plus grande force, qu'ils

permet pourtant pas de conjecturer l'ampleur des dégâts dans les zones concernées. Les effets d'un tsunami étant dépendants au plus haut point de facteurs locaux comme l'aspect des côtes, le régime des vents, la présence éventuelle d'îles au large, les lieux les plus touchés par le retour de vague constituent autant de cas isolés, et ils n'ont certes aucun rapport nécessaire avec ceux qui ont pu ressentir le tremblement de terre.²¹ A cet égard, il est intéressant de considérer les deux seuls sites précis mentionnés par les sources contemporaines dans la zone occidentale de propagation du tsunami, Mothone de Messénie et Épidaure de Dalmatie.

Pausanias a donné sur le site de Mothone des renseignements éloquentes: l'intérêt du site consiste en la présence d'un promontoire qui, s'avancant dans la mer, protège le port et constitue une barrière pour les grosses vagues. La région est en effet violemment balayée par les vents qui font déferler sur le littoral des vagues énormes; ces conditions atmosphériques caractéristiques justifient la présence à Mothone d'un sanctuaire d'Athéna déesse des vents.²² A Épidaure de Dalmatie, une longue péninsule rocheuse protégeait là aussi une rade naturelle qui fut transformée en un port bien abrité, d'autant plus recherché que la côte dalmate, parsemée d'îlots et de baies profondes, favorise les courants violents susceptibles d'affecter la pêche et la navigation.²³ Ainsi, du fait de conditions topographiques ou climatiques locales, les sites de Mothone et d'Épidaure sont particulièrement exposés, en temps normal, aux assauts de la mer, et évidemment très vulnérables en cas de conjoncture extraordinaire.²⁴

Vers l'Orient, le littoral d'Alexandrie offrait d'autres particularités, tout aussi défavorables en cas de tsunami. Au IV^e siècle, la présence au large de bancs de sable et de hauts fonds rendait la navigation très dangereuse et

conservent jusque vers le milieu de septembre: cf. L. N. Carapiperis, "Anemological Conditions of Thera Island and the Open Sea of Crete," *Acta of the 1st International Scientific Congress on the Volcano of Thera* (Athens 1971) 248–254.

²¹Cf. Hérodote 8,129: en 479 avant notre ère, Potidée a ressenti le tsunami, mais pas de tremblement de terre, et apparemment, un tel phénomène n'était pas une nouveauté dans la région.

²²Pausanias 4,35,1–8. Le port constituait une escale pour les navires contournant le Péloponnèse, entre l'Asie Mineure et la Sicile, cf. Procope *Guerres* 3,13,9–11.

²³Cf. *Geographical Handbook Series, Jugoslavia* 1 (1944) 125 et 206; J. J. Wilkes, *Dalmatia* (Londres 1969) 355 et 412. Le site aurait été submergé au IV^e siècle, lors de l'affaissement du rivage; cependant, d'après Procope, *Guerres* 5,7,28 et 32, au VI^e siècle, le port d'Épidaure est en pleine activité: s'agirait-il d'un site différent?

²⁴Dans la même perspective s'insère peut-être une inscription de Nauplie (*IG* 4,674) mentionnant *σεισμούς και θαλαττίους κατακλισμούς*, apparemment de l'époque de la dynastie valentinienne. Cette inscription, de lecture souvent incertaine, à supposer qu'elle ait bien été employée *in situ*, attesterait que le tsunami a été ressenti à Nauplie: nous retrouvons là encore une cité flanquée d'un énorme promontoire abritant le port, disposition topographique créant une voie d'engouffrement pour une vague géante.

l'accès de la côte difficile.²⁵ Arrivant sur des hauts fonds, un tsunami perd de sa vitesse, mais accroît son amplitude, ce qui peut expliquer qu'une vague énorme ait déferlé sur le rivage et sur une partie de la ville.

Il appartient à l'archéologie des sites littoraux d'affiner ces constatations.²⁶ Les sites repérés par les témoignages des auteurs contemporains comportaient tous des caractéristiques topographiques qui les désignaient comme des cibles de choix, compte tenu du processus de déroulement d'une vague d'origine sismique. Il ne faut donc pas conclure que les littoraux de la Méditerranée ont été systématiquement ravagés depuis la côte syro-palestinienne jusqu'à la Sicile. Cependant, ce qui a été exceptionnel en 365, c'est l'étendue géographique des sites touchés, alors que le plus souvent, dans la Méditerranée orientale, les vagues d'origine sismique ont un caractère local, plus ou moins violent, et se produisent dans un certain nombre de zones assez aisément repérables.²⁷

Une première constatation d'ordre interne confirme que les séismes énumérés dans l'*Épithios* n'ont rien à voir avec les événements de 365: contrairement à toutes les autres sources qui mettent l'accent sur le raz de marée, à aucun moment Libanius n'évoque une catastrophe de ce type. Dans sa terminologie, la mention de Poséidon ne constitue qu'un doublet, plus traditionnel et littéraire, du nom de Γῆ, et renvoie évidemment aux épithètes homériques de ce dieu, toujours considéré comme l'Ébranleur de la terre, σεισίχθων, ἐννοσίγαιος; rien ne permet d'interpréter Poséidon comme la référence à un raz de marée.²⁸ Bien plus, Libanius fait état de villes situées à l'intérieur des terres. La première qui soit nettement identifiable est Nicée de Bithynie. De 358 à 368, Nicée a tremblé trois fois: le 24 août 358, en même temps que Nicomédie (Sozomène *HE* 4,16); le 2

²⁵Ammien Marcellin 22,16,9; Ammien avait une connaissance personnelle de l'Égypte, cf. 17,4,6 et 22,15,1.

²⁶Le tsunami de 365 a atteint Cenchrées, le port oriental de Corinthe, où il s'est accompagné d'un phénomène progressif d'affaissement du littoral qui s'est poursuivi pendant près de deux siècles. C'est sans doute l'eau de la mer qui a recouvert et endommagé les panneaux de verre à motifs païens laissés inutilisés dans leurs caisses de bois sur le sol de la cour de la Fontaine dans la zone située au Sud-Ouest du port; l'unique pièce de monnaie datée de 364-378 qui fut retrouvée très usée *in situ* a bien pu être perdue après 365, les fouilles ayant montré que l'activité humaine s'est poursuivie en ce lieu après l'abandon des panneaux de verre. Sur ces différents points, cf. R. Scranton, J. W. Shaw, and L. Ibrahim, *Kenchreai, Eastern Port of Corinth* 1 (Leyde 1978) 69-78 et Appendix E, 144-147.

²⁷Cf. N. N. Ambraseys, "Data for the Investigation of the Seismic Sea-Waves in the Eastern Mediterranean," *Bull Seismol Soc Am* 52 (1962) 895-913.

²⁸Cf. Goodchild (ci-dessus, n. 3) 235: "By referring to the two divinities, Earth (Ge) and Neptune (Poseidon), Libanius was evidently alluding to the twofold character of the disaster: earthquakes followed by tidal wave." Une telle interprétation est en absolue contradiction avec l'utilisation que fait Libanius du nom de Poséidon, cf. *Épithios* 177 et *Discours* 25,64.

décembre 362, à nouveau en même temps que Nicomédie;²⁹ puis seule cette fois le 11 octobre 368.³⁰ Libanius a évidemment en vue ici le séisme du 2 décembre 362, survenu un peu plus de six mois avant la mort de Julien. L'énumération des tremblements de terre ne se poursuit pas selon un ordre chronologique, mais procède vers un point culminant d'émotion qui est atteint lorsque, les noms de pays cédant la place aux noms des cités, après Nicée, Libanius évoque celle qui est pour lui la cité merveilleuse par excellence: ἡ κάλλει μεγίστη n'est en effet pas Antioche, comme on le croit généralement,³¹ mais Nicomédie de Bithynie, cité entre toutes chère au cœur de Libanius qui, dans l'ensemble de ses discours, ne tarit pas d'éloges sur son compte. Or, pour lui, la réputation de la cité est telle que, lorsqu'il en parle, il n'éprouve pas toujours le besoin de donner son nom, mais utilise des périphrases ou expressions grandiloquentes.³² Il serait certes invraisemblable que Libanius, alors qu'il vient de mentionner le séisme survenue à Nicée le 2 décembre 362, ait passé sous silence le fait que Nicomédie avait partagé le même sort, avec plus de violence encore. Par ailleurs, dans aucun de ses écrits relatifs aux événements des années 362/363, Libanius ne mentionne de tremblement de terre ayant affecté Antioche sous le règne de Julien ou sous celui de Jovien, même lorsque le contexte se serait particulièrement bien prêté à ce genre de remarque.³³ De fait, d'après l'ensemble des sources, c'est sous le règne de Constance II, dans les premiers mois de 341, que la ville d'Antioche avait été secouée

²⁹Ammien Marcellin 22,13,5: *Et quartum nonas Decembres, vergente in vesperam die, reliqua Nicomedia collapsa est terrae motu, itidemque Nicaeae portio non mediocris*. Le séisme a été ressenti plus violemment à Nicomédie qu'à Nicée, et a mis le comble aux dégâts déjà causés par la catastrophe du 24 août 358.

³⁰Socrate *HE* 4,11; Malalas *Chronographie* 13, éd. Dindorf, 342–343 (le 11 septembre); Sozomène *HE* 6,10; Grégoire de Nazianze *Discours* 7,15, et une allusion, *Lettres* 1,20. Dans la *Continuation de la Chronique d'Eusèbe* par Saint Jérôme, l'événement est rapporté à l'année 372, la *Chronique* retardant d'une olympiade.

³¹Cf. G. Downey, *A History of Antioch in Syria from Seleukos to the Arab Conquest* (Princeton 1961) 400, et note 21 qui énumère les "sources." La même interprétation se retrouve dans l'éd. A. F. Norman (Londres 1969) *Oration* 18,476–477 note b, et dans l'éd. J. Martin et P. Petit (Paris 1979) *Notes Complémentaires* 246.

³²Cf. *Lettre* 1187: φίλη γὰρ ἐπὶ φίλοις ἀνδράσιν ἔκειτο πόλις. Dans l'*Autobiographie* (52), un discours de l'âge mûr, où Libanius dresse de façon très passionnée le bilan de son expérience intellectuelle et politique, il célèbre, toujours sans la nommer, la grandeur et la beauté de Nicomédie, en des termes qui suggèrent que, quelle qu'ait été son admiration pour Antioche, la cité bithynienne a toujours occupé une place à part dans le champ de ses valeurs personnelles.

³³Il est remarquable qu'on ne trouve aucune mention d'un séisme dans la *Lettre* 815, datée de 363, où Libanius rappelle les calamités qui ont alors secoué (διασείσινται) Antioche, non plus que dans le *Discours* 16,13, daté de mars 363, où Libanius compare la colère de l'empereur à la pire des catastrophes naturelles pouvant s'abattre sur la cité.

pour la dernière fois, au cours de séismes qui furent ressentis également dans plusieurs provinces d'Orient.³⁴

Il serait aussi très hasardeux de chercher à justifier un séisme à Antioche en en faisant une sorte d'extension du tremblement de terre survenu en Palestine. S'il est vrai qu'il existe une réelle solidarité sismique entre la Syrie, la Palestine et la Transjordanie en ce qui concerne l'aire de perception des secousses, la région d'Antioche et le plateau palestinien n'en représentent pas moins deux structures géologiques bien distinctes avec leurs propres épïcêtres, et la sismicité d'Antioche est le plus souvent en relation avec la zone côtière phénicienne ou avec l'arc taurique qui se prolonge à Chypre.³⁵ Par ailleurs, l'expression *ἐν τῇ Παλαιστίνῃ Συρίᾳ* employée par Libanius dans l'*Autobiographie* n'a que la valeur d'une commodité de langage héritée d'une tradition ancienne. La dénomination administrative "Syrie Palestine" en vigueur aux IIe et IIIe siècles de notre ère a été abolie en 358 par la création de deux provinces distinctes, la Palestine proprement dite au nord, et la Palestine Salulaire au sud englobant la région de Pétra. Libanius a en vue la région géographique située au sud de la Syrie, à l'exception de la Phénicie, et touchant au sud à l'Égypte et aux pays arabes, selon une acception littéraire qui s'était conservée à travers les siècles; la région d'Antioche est certes exclue du contenu de l'expression.³⁶

Le tremblement de terre survenu en Palestine sous le règne de Julien a été décrit dans un contexte exclusivement chrétien. Les sources les plus anciennes, Éphrem le Syrien et Grégoire de Nazianze, associent le séisme de Palestine aux travaux de reconstruction du Temple à Jérusalem par les Juifs.³⁷ C'est une source en langue syriaque, une lettre attribuée à l'évêque Cyrille de Jérusalem, document forgé au début du Ve siècle de notre ère, qui donne une date précise au tremblement de terre, le lundi 19 mai 363, soit le lendemain des premiers travaux de reconstruction du Temple, ainsi

³⁴A Antioche, il y eut une série de secousses qui se prolongea durant l'année suivante, en 342, cf. Socrate *HE* 2,10, Sozomène *HE* 3,6, Cédrenos *PG* 121 col. 568. Ce ne fut pas un séisme destructeur, car Libanius ne le compte pas parmi les grands tremblements de terre historiques qui ont nécessité une reconstruction de l'ensemble de la cité, cf. *Antiochikos* (*Discours* 11) 228, et A. J. Festugière, *Antioche païenne et chrétienne* (Paris 1959) 29, n. 1.

³⁵Cf. B. Willis, "Earthquakes in the Holy Land," *Bull Seismol Soc Am* 18 (1928) 86-89, et F. M. Abel, *Géographie de la Palestine*³ (Paris 1967) 1, 20-21.

³⁶Sur la réforme administrative de 358, cf. Libanius *Lettre* 337, et F. M. Abel, *op. cit.* 2, 170. Le concept historique de "Syrie Palestine" semble remonter à Hérodote, cf. en particulier 3,5; par la suite, l'expression s'est perpétuée en dehors de tout contexte administratif, cf. Philon d'Alexandrie *Les vertus* 221.

³⁷Éphrem le Syrien *Hymnes contre Julien* 4,18-23 *Corp script Chr or* 175, *Scriptores Syri* 78-79 éd. E. Beck, avec traduction allemande (Louvain 1957); traduction anglaise de S. P. Brock, "A Letter attributed to Cyril of Jerusalem on the Rebuilding of the Temple," *Bull Sch Or Afr Stud* 40 (1977) 283-284. Les *Invectives contre Julien* de Grégoire de Nazianze sont datées de la fin de 363 ou de 364, cf. R. R. Ruether, *Gregory of Nazianzus, Rhetor and Philosopher* (Oxford 1969) Appendix 2, 178.

qu'une liste des différentes villes de Palestine touchées par le séisme.³⁸ Cette datation s'accorde mal, à première vue, avec le témoignage d'Ammien Marcellin qui place l'ordre de reconstruction du Temple et l'échec de cette entreprise au début de l'année 363, quand Julien, qui réside alors à Antioche, est consul avec Sallustius. Cependant, il est fort probable qu'Ammien a voulu se débarrasser au plus vite d'un épisode qui s'était achevé à la confusion de l'empereur, et qu'il a ainsi antidaté le moment réel de la tentative de reconstruction et de son échec;³⁹ cette interprétation expliquerait qu'Ammien ne mentionne aucun séisme en conjonction avec l'arrêt des travaux, signalant seulement les boules de feu qui firent périr les ouvriers.⁴⁰ Or, d'après les récits beaucoup plus détaillés des auteurs chrétiens, la reconstruction du Temple n'a pas suivi immédiatement l'ordre de Julien, mais les Juifs ont entrepris des préparatifs considérables sur le plan matériel, ils ont dû assembler les différents matériaux nécessaires et surtout ont dû effectuer des travaux de déblaiement indispensables à l'établissement des fondations;⁴¹ il est donc raisonnable d'admettre que plusieurs mois ont pu s'écouler après l'ordre donné par Julien, et que la mise en place effective des fondations a finalement eu lieu alors que Julien avait déjà quitté Antioche, soit après le 5 mars 363.⁴² Enfin, la date tardive du 19 mai 363 qui apparaît dans la lettre attribuée à Cyrille, se rencontre parfaitement avec les propos de Libanius dans l'*Autobiographie*, selon lesquels le séisme de Palestine et la mort de Julien avaient relevé d'un même contexte temporel.

Ainsi, au terme d'une étude partielle, il apparaît que Libanius a énuméré dans ce passage de l'*Épiphios* des séismes indépendants les uns des autres,

³⁸S. P. Brock, *op. cit.* 267–286; pour l'étude archéologique des différents sites atteints, cf. K. W. Russell, "The Earthquake of May 19, A.D. 363," *BASOR* 238 (1980) 47–64.

³⁹Ammien Marcellin, 23,1,1–3, se montre très discret sur la cause de la cessation des travaux, se contentant d'une formulation vague, *elemento destinatus repellente*; sa brièveté sur cet épisode contraste avec la prolixité complaisante des auteurs chrétiens.

⁴⁰L'émission de boules de feu (*globi flammaram* chez Ammien, *globus ignis* chez Rufin, *HE* 1,39), est, dans tous les récits, consécutive au séisme, et provient des sous-bassements du Temple. Faut-il faire intervenir la nature des roches constituant le sous-sol, soit un phénomène de piézo-électricité causé par la présence de certains types de quartz, cf. D. Finkelstein et J. Powell, "Earthquake Lightning," *Nature* 228 (21 November 1970) 759–760, ou plutôt le dégagement de gaz inflammables, comme le suggère le vocabulaire (*exustis* chez Ammien, *adustus* et *exanimatis*, *flammis ultricibus* chez Rufin qui souligne aussi la présence de *ferramenta*, lesquels auraient pu être conducteurs d'électricité)? Les manifestations lumineuses para-sismiques sont loin d'être expliquées, cf. J. S. Derr, "Earthquake Lights: A Review of Observations and present Theories," *Bull Seismol Soc Am* 63 (1973) 2177–2187. On ne peut exclure une spécificité du lieu favorisant ce type de phénomène, cf. Flavius Josèphe *Antiquités Juives* 9,10,4.

⁴¹Sur le rassemblement des matériaux et les préparatifs qui s'accomplirent sous l'oeil hostile des chrétiens de Jérusalem, cf. en particulier Sozomène *HE* 5,22 et Rufin *HE* 1,37.

⁴²Ainsi s'expliquerait le raccourci saisissant de Socrate *HE* 3,20: *κελεύει τάχος κτιῆσθαι τὸν Σολομῶνος ναόν, καὶ αὐτὸς ἐπὶ Πέρσας ἦλαυε.*

dans le temps et dans l'espace, et qui ont chacun provoqué des destructions importantes sur le plan local et régional. Voyons ce qu'il en est pour les autres contrées mentionnées dans le texte de l'*Épitaphios*. La formulation, "toutes celles de la Grèce sauf une gisent terrassées" indique une cité à la fois assez importante pour constituer une exception notable et assez renommée pour que la mention de son nom ne s'imposât pas. Le nom d'Athènes vient à l'esprit, surtout quand on songe à un passage très similaire de Zosime qui rapporte qu'après la mort de Valentinien, soit après le 15 novembre 375, alors que le Péloponnèse et le reste de la Grèce étaient secoués par un tremblement de terre, Athènes et l'Attique furent épargnées par les dommages.⁴³ Ce passage de l'*Histoire nouvelle* suscite plusieurs remarques. Tout d'abord, Zosime est la seule source qui mentionne une série de tremblements de terre dans un cadre égéen après la mort de Valentinien, ce qui en soi est sinon suspect, du moins étonnant. Les événements relatés par Zosime consistent en une série de tremblements de terre ayant affecté différents endroits (ἐν τισι τόποις); Zosime ne les énumère manifestement pas tous, mais indique seulement la Crète, la Peloponnèse et le reste de la Grèce, désireux d'en arriver au cas surprenant d'Athènes qui lui permet de greffer un développement consacré aux bienfaits des cultes païens, en ce cas un renouveau du culte d'Achille protecteur de l'Attique. D'après la façon dont il s'exprime, il apparaît que la Crète et la Grèce continentale ont été touchées par des séismes distincts. Zosime n'est pas un historien très sûr de sa chronologie; c'est ainsi qu'il place après la mort de Valentinien I l'incendie du palais royal de Sirmium, événement qu'Ammien Marcellin rapporte avant la mort de l'empereur, parmi les signes annonciateurs de cette mort (30,5,16). Dans cette même perspective, il est étrange de trouver mentionnée après la mort de l'empereur une série de catastrophes sismiques qui perd ainsi sa valeur de présage, ce qui est tout à fait contraire à la mentalité superstitieuse, païenne ou chrétienne, du Bas-Empire romain. Enfin, Zosime s'y reprend à deux fois pour introduire le récit des événements consécutifs à la mort de Valentinien I, comme si les épisodes des tremblements de terre et du renouveau du culte d'Achille constituaient une digression chronologique nécessitant un retour au point de départ. Très vraisemblablement, Zosime a déplacé dans le temps une série de séismes remontant au règne de Julien à des fins de propagande païenne. Il a délibérément laissé de côté les événements intérieurs du règne de Julien, se consacrant au récit de l'expédition contre les Perses. Il a volontairement omis le récit des mauvais présages qui précédèrent le départ de cette expédition, se contentant de dire que Julien était parti alors que les sacrifices avaient été défavorables, pour une raison qu'il se refuse à préciser.⁴⁴ Or, parmi les présages de mauvais augure pour cette expédition,

⁴³Zosime *Histoire Nouvelle* 4,18,1-2; en 5,6,3, Zosime situe cet épisode sous le règne de Valens.

⁴⁴Zosime 3,12,1 ... οὐδὲ τῶν ἱερείων αἰσίων αὐτῷ γενομένων. τὸ δὲ ὅπως εἰδὼς ὑπερβήσομαι.

Ammien Marcellin mentionne en particulier un tremblement de terre à Constantinople au début de 363, sans doute en février; manifestement, Ammien accorde de l'importance à ce séisme, par ailleurs non destructeur, parce qu'il concerne la capitale de l'empire.⁴⁵ Zosime a donc supprimé toute mention détaillée des signes de mauvais augure susceptibles de porter ombrage à la mémoire de Julien. Cependant, qu'Athènes ait échappé aux destructions causées par un séisme survenu sous ce règne était une bonne nouvelle pour un esprit païen pour qui la cité incarnait le respect des anciens cultes; mais cet événement ne pouvait guère être utilisé à des fins de propagande s'il était laissé à sa place chronologique quelques mois avant la mort de Julien; c'est très certainement Julien qui a été à l'origine du renouveau du culte d'Achille à Athènes.⁴⁶ Or la qualité sôtérique de ce culte perdait son caractère convaincant si l'instigateur du renouveau du culte décédait peu de temps après. Le tremblement de terre qui avait épargné Athènes, pour être utilisé en liaison avec le culte d'Achille à des fins de propagande païenne, devait donc être détaché du contexte chronologique relatif à la mort de Julien.

Certes, une fois encore, c'est à l'archéologie qu'il appartient de trancher définitivement sur ce point, et de faire savoir si le séisme de 375 doit être rayé de la liste des catastrophes naturelles survenues en Grèce durant la deuxième moitié du IV^e siècle de notre ère. Signalons seulement que les résultats des fouilles effectuées au temple de Zeus à Némée vont dans ce sens.⁴⁷ Le site de Némée n'a pas non plus souffert lors du tremblement de

⁴⁵Ammien Marcellin 23,1,7; d'après Libanius *Épitaïphios* 177, il y aurait eu en effet des secousses durant plusieurs jours. Ce séisme n'apparaît pas dans la liste établie par G. Downey, "Earthquakes at Constantinople and Vicinity A.D. 342-1454," *Speculum* 30 (1955) 596-597.

⁴⁶Cf. Julien *Lettre* 79. Nestorios qui, dans le récit de Zosime, prend l'initiative de célébrer le culte d'Achille sur l'Acropole, est sans doute le hiérophante qui initia Julien aux mystères d'Éleusis avant qu'il devienne César et, plus tard, Eunape (cf. *PLRE* 1, 626), en présence de qui il manifesta des dons de clairvoyance lui permettant de prévoir les catastrophes à venir. Durant le règne de Julien, il bénéficia de la considération de l'empereur qui le chargea de présider à la renaissance des cultes traditionnels en Grèce, cf. Eunape *Vies des Sophistes* 475-476 (éd. Loeb, 1968). Il est très probable que Zosime a puisé l'épisode concernant Nestorios dans l'*Histoire* rédigée en détail qu'Eunape avait consacrée au règne de Julien et à laquelle il renvoie souvent son lecteur dans les *Vies des Sophistes*. Eunape lui-même ne se souciait guère de précision chronologique et préférait organiser sa documentation autour d'un thème ou d'un personnage propres à étayer sa conception païenne de l'histoire. Il ne se prive pas de faire des digressions ou même des répétitions, et la confusion de sa narration se retrouve certes chez Zosime, cf. R. C. Blockley, *The Fragmentary Classicising Historians of the Later Roman Empire* (Liverpool 1981) 6-7. Dans le récit de Zosime, l'indifférence des notables athéniens à l'égard de Nestorios ne prend pas appui sur une quelconque persécution anti-païenne, plausible sous le règne de Valens, mais seulement sur le grand âge du hiérophante; le contexte général de cette digression demeure très flou.

⁴⁷S. G. Miller, "Excavations at Nemea 1980," *Hesperia* 50 (1981) 1, 50: "It is thus increasingly less likely that the temple suffered any great damage in the earthquakes of ca. A.D. 370 as has been previously believed."

terre survenu sous le règne de Julien, et c'est là une indication utilisable pour la recherche de la localisation de ce séisme.

La théorie de l'immunité sismique d'Athènes trouvait crédit et confort dans la réalité. Bien que la ville ne soit pas épargnée par les secousses sismiques, elle ne semble pas avoir jamais connu les catastrophes qui ont accablé les villes voisines du golfe de Corinthe; c'est en effet autour de ce golfe qu'il faut chercher les villes de Grèce qui se sont écroulées sous le règne de Julien.

Une telle localisation éclaire la réponse donnée par l'oracle de Delphes à Oribase, envoyé par Julien. Bien que les deux sources qui mentionnent l'oracle se réfèrent à Apollon ἐν Δελφοῖς,⁴⁸ on a suggéré, à cause de l'importance accordée à l'eau prophétique, que Philostorge a situé par erreur la scène à Delphes, au lieu de Daphné, près d'Antioche.⁴⁹ Mais les sources de la fontaine Castalie à Daphné avaient été obstruées depuis le règne d'Hadrien, et il ne s'est écoulé que très peu de temps entre leur réouverture, envisagée par Julien, et l'incendie du temple d'Apollon, le 22 octobre 362 (Ammien Marcellin 22,12,8 et 22,13,1-2). Or il est inconcevable que Julien ait envoyé Oribase consulter l'oracle après l'incendie, événement de fâcheux augure dont la nouvelle n'a pas dû mettre plus de vingt-quatre heures à lui parvenir. De plus, si Julien désirait consulter l'oracle de Daphné, c'est-à-dire avant l'incendie, il n'aurait pas manqué de procéder lui-même en grande pompe à la consultation, de la même façon qu'il était allé sacrifier à Zeus Casios (22,14,4-5). Enfin, un incendie, si violent soit-il, ne peut pas tarir une source.

Oribase est venu à Delphes pour consulter l'oracle et non pas pour le restaurer. Julien avait entrepris de redonner vie aux sanctuaires païens de la Grèce dès avant son arrivée à Constantinople, et cette politique avait reçu un caractère officiel lors de la nomination au début de 362 du nouveau proconsul d'Achaïe, Vettius Agorius Praetextatus.⁵⁰ Julien envoyait Oribase à Delphes dans l'espoir d'obtenir d'Apollon une prophétie favorable à la guerre contre les Perses, à laquelle il songeait depuis les premiers temps de son arrivée à Antioche, le 18 juillet 362. Dans la même perspective, il avait cherché à se concilier le taureau Apis et les livres Sibyllins, et avait

⁴⁸Philostorge *Passion de Saint Artémios* 35, PG 96 col. 1284—cet épisode n'apparaît pas dans la partie de l'oeuvre de Philostorge conservée par Photius; Cédrenos PG 121 col. 580.

⁴⁹Cf. Cl. Vatin, "Les empereurs du IV^e siècle à Delphes," *BCH* 86 (1962) 235-238; contra, H. W. Parke, "Castalia," *BCH* 102 (1978) 213, n. 35.

⁵⁰Le nouvel essor des cultes païens en Grèce dès la fin de 361 est attesté en particulier par Libanius *Épitaïphios* 114. Sur le proconsulat de Praetextatus en Achaïe, cf. Ammien Marcellin 22,7,6. Le sanctuaire de Delphes connut une période de déclin avant 355, cf. Libanius *Lettre* 311. Mais le temple n'était pas à l'abandon. Himérius, *Discours* 12,6 (éd. Colonna, [Rome 1951] 94), s'adressant à Flavianus sur le point de partir exercer le proconsulat en Afrique (en 357 ou 361, cf. *PLRE* 1, 344), décrit certains éléments du culte dont Apollon est toujours l'objet à Delphes. Cf. aussi Libanius *Lettre* 633, écrite en 361.

redonné vigueur aux pratiques divinatoires en tous genres (Ammien Marcellin, 22,12,6-7; 22,14,6; 23,1,7). Il fit consulter tous les grands sanctuaires de la Grèce, non seulement Delphes, mais aussi Délos et Dodone;⁵¹ sa révérence à l'égard de Delphes était extrême, et il est naturel qu'il ait envoyé un ambassadeur de confiance solliciter le dieu qui incarnait à ses yeux l'hellénisme triomphant.⁵²

L'oracle délivré à Oribase décrit une situation factuelle nouvelle. La formulation εἴπατε τῷ βασιλῆϊ, ne se justifie que si Julien n'est pas au courant de l'anéantissement du sanctuaire. Aucun mot de l'oracle ne fait allusion à un incendie; la demeure du dieu s'est écroulée (χαμαὶ πέσει) et le dieu a perdu ses attributs, en particulier παγάν, l'eau s'étant trouvée tarie (ἀπέσβετο). La source dont il est question ici est Castalie qui, au IV^e siècle de notre ère, est devenue une sorte de symbole du sanctuaire delphique, sans que ce symbolisme implique nécessairement un développement réel du rôle oraculaire de l'eau.⁵³ La disparition de l'eau, sur laquelle l'oracle revient avec insistance, trouve aisément son explication dans le cadre d'une perturbation d'origine géologique, ici manifestement un tremblement de terre destructeur. La disparition, parfois momentanée, de sources en activité, ou l'apparition de sources nouvelles, constituent des phénomènes extrêmement communs lors de secousses sismiques, et les anciens ont souvent été les témoins de ce type de perturbation géologique.⁵⁴

⁵¹Ces noms sont donnés par Théodoret de Cyr *HE* 3,21; selon lui, les oracles furent favorables à une expédition contre les Perses et révélèrent ainsi la fausseté de leur nature. Cette interprétation, contraire à la tradition païenne, se retrouve chez Philostorge *HE* 7,12 et 15. L'oracle cité par Théodoret pourrait bien être une création chrétienne postérieure à l'expédition: il est curieux qu'il soit rendu au nom d'Arès qui s'y exprime à la première personne. J. Fontenrose, *The Delphic Oracle* (Berkeley and Los Angeles 1978) 426, place cet oracle "doubtful" parmi les réponses données à Didyme, contrairement à l'opinion de E. A. Thompson, "The Last Delphic Oracle," *CQ* 40 (1946) 35-36.

⁵²Cf. *Discours de Julien Empereur* 2, 1^{ère} partie, *Contre les Cyniques ignorants*, 188a éd. et tr. par G. Rochefort (Paris 1968), discours composé à Constantinople dans la première quinzaine de juin 362.

⁵³Contrairement à ce qu'affirme Cl. Vatin (ci-dessus, n. 49, 237), le texte de Grégoire de Nazianze, *Invectives contre Julien*, *Discours* 5,32 (*PG* 35 coll. 704-705) concerne la Castalie de Delphes puisque la première phrase fait référence à la Pythie (Πυθία). Il semble qu'à partir de cette époque, le rôle de la Castalie de Delphes a été envisagé comme oraculaire, peut-être par contamination avec la Castalie de Daphné, cf. Claudien *Contre Rufin* 2, Préface, vv. 7-8, et *Sur le VI^e consulat d'Honorius* vv. 25-38; sur cette interprétation tardive, cf. H. W. Parke et D. E. W. Wormell, *The Delphic Oracle* 1 (Oxford 1956) 288 et 291, n. 17.

⁵⁴Cf. Pline *HN* 2,203; Pausanias 2,34,2; Strabon 1,3,16: il est peu vraisemblable que l'expression πηλοῦ διαπύρου ποταμὸν ἐξήμεσε désigne un phénomène volcanique, la plaine Lélantine étant située à l'écart de l'arc volcanique hellénique; il s'agit plutôt d'un phénomène temporaire lié au tremblement de terre, émission de boue ou de sable, ou apparition d'une nouvelle source chaude, comme le suggère le texte de Pline *HN* 4,64: *flumine Lelanto aquisque calidis quae Hellopiae vocantur*. Cf. Marcellinus Comes *ad annum* 518: *ad instar torridae fornacis exaestuans diutinum altrinsecus ferventemque imbrem evomuit*.

Artémius qui, en tant que chrétien, se fait une joie chez Philostrate de réciter l'oracle en présence de Julien, fut décapité à la fin d'octobre 362, victime de la répression anti-chrétienne qui suivit l'incendie du temple d'Apollon à Daphné; la réponse de l'oracle était donc connue à Antioche au milieu du mois d'octobre au plus tard. Compte tenu du temps nécessaire à Oribase pour revenir de Delphes, le tremblement de terre qui ruina le temple dut survenir en août ou septembre 362.⁵⁵

La mission d'Oribase à Delphes et plus généralement le séjour qu'il fit en Grèce dans la seconde moitié de l'année 362 ont permis que parviennent à Antioche non seulement un présage de mauvais augure pour Julien, mais aussi le récit d'événements sismiques à caractère local qui autrement auraient fort bien pu échapper à la tradition historique. Oribase est très certainement à l'origine de ce détail remarquable transmis par Libanius et Zosime, qu'Athènes avait échappé aux destructions. Libanius a pu obtenir ces informations par le biais d'une conversation personnelle. Zosime pour sa part aura puisé chez Eunape les détails contenus à l'origine dans l'*Hypomnéma* qu'Oribase avait remis à l'historien de Sardes. Enfin, Philostorge, bien qu'il ait connu et utilisé l'oeuvre historique d'Eunape, a plutôt eu connaissance du texte de l'oracle dans un milieu chrétien, la tradition païenne ayant très tôt fait le silence sur une consultation aussi consternante pour l'Apostat.⁵⁶

Julien n'eut pas le temps de porter secours au sanctuaire de Delphes. Valentinien et Valens portent sans doute la responsabilité des restaurations, ou tout au moins d'une aide apportée à la cité delphique; l'évergétisme des empereurs ne s'est alors plus adressé au sanctuaire, mais à une cité grecque parmi d'autres.⁵⁷

Delphes ne fut pas le seul lieu touché. Le golfe de Corinthe, dont l'effondrement est récent, est sillonné par de longues fractures actives qui bordent à peu près tous les littoraux, y compris la zone de l'Isthme. L'activité tectonique s'y est manifestée régulièrement depuis l'antiquité jusqu'à l'époque moderne.⁵⁸ Le séisme de l'été 362 qui, selon Libanius, a

⁵⁵Les deux dates extrêmes qui permettent de situer le séisme sont le 18 juillet 362, lorsque Julien arrive à Antioche et s'occupe de faire partir des ambassades religieuses destinées à faire approuver son projet d'expédition contre les Perses, et le 22 octobre 362, quand brûle le temple de Daphné. La nouvelle du séisme n'est pas connue à Antioche lors du départ d'Oribase et ne semble pas avoir précédé son retour. La *Passion de Saint Artémius* fait mourir le saint avec quelque inexactitude le 20 octobre, quoique après l'incendie.

⁵⁶Sur la transmission et l'utilisation de l'*Hypomnéma* d'Oribase chez les historiens païens, cf. R. C. Blockley (ci-dessus, n. 46) 22–25, et F. Paschoud, "Trois livres récents sur l'empereur Julien," *REL* 58 (1980) 109–110.

⁵⁷Dès l'hiver 362/3, Julien a pris son parti du silence des sanctuaires indigènes, cf. *Contre les Galiléens* 198c. Sur l'inscription delphique mentionnant Valentinien et Valens, cf. Cl. Vatin (ci-dessus, n. 49) 238–241.

⁵⁸Cf. A. Galanopoulos, "La sismicité de l'Achaïe et des régions voisines de Missolonghi et de Naupacte," *Gerlands Beitrage zur Geophysik* 53 (1938) 203–212. En l'année 551 de notre

couché au sol toutes les villes de Grèce sauf une, s'interprète aisément si on en situe l'épicentre le long de la grande faille septentrionale qui parcourt le littoral depuis Naupacte jusqu'à Corinthe et l'Isthme, car en ces villes aussi il a été destructeur. A Corinthe, le séisme de 362 peut être identifié grâce à deux lots de monnaies trouvées dans les fouilles d'un bâtiment situé dans la zone sud-ouest du forum, et qui fut détruit durant le troisième quart du IV^e siècle. Le premier lot contient des monnaies frappées de 243 à 361 de notre ère, tandis que dans le second lot, aucune monnaie ne fut frappée après 360. Jusqu'à présent, il était admis que ces monnaies avaient été ensevelies lors d'un séisme survenu en 365, mais la référence au séisme destructeur de l'année 362 permet de réduire l'écart important qui existe entre la frappe des monnaies et le moment de leur ensevelissement.⁵⁹ A Naupacte, les fouilles récentes effectuées dans une grande basilique chrétienne du Bas-Empire ont révélé des destructions dues à un séisme qui a pu provoquer la mort de l'individu dont le squelette a été retrouvé sur le sol de l'une des nefs latérales. Aucune découverte numismatique n'a permis d'affiner la datation de ce séisme, qu'il paraît raisonnable d'identifier à celui de 362.⁶⁰

Venons-en maintenant à l'interprétation du cas de la Sicile dans le texte de Libanius. D'après Saint Jérôme, ce fut l'une des îles qui eurent à souffrir du tsunami de 365, et les pertes en vies humaines y ont été importantes. Ammien Marcellin, bien qu'il ne nomme pas la Sicile, a également signalé l'ampleur des dégâts causés par la vague sismique dans les îles et presque qu'îles, soit partout où les terres avaient un contact direct avec la mer.⁶¹ Or le texte de Libanius envisage un autre type de catastrophe. L'expression αἱ μέγιστα Σικελίας concerne l'ensemble des villes de la Sicile, et non pas seulement les cités littorales; quant au terme κείνται, il signifie que les villes ont été jetées à bas, qu'elles sont couchées au sol, et le même terme κείται est repris pour Nicée de Bithynie, ville située à l'intérieur des terres. Ce sont bien les effets d'un tremblement de terre destructeur qui sont décrits ici, tels qu'ils ont été ressentis sur l'ensemble du territoire sicilien. Les témoignages de Libanius et de Saint Jérôme sont distincts et

ère, un séisme très similaire par sa localisation et son intensité rasa huit villes dans une large zone autour du golfe de Corinthe, affectant en particulier la Béotie occidentale, cf. Procope *Guerres* 25,16–17: le texte mentionne quatre cités, Chéronée, Coronée, Patras et Naupacte.

⁵⁹Cf. Charles K. Williams II and Joan E. Fisher, "Corinth, 1975: Forum Southwest, Remains of the Roman Period," *Hesperia* 45 (1976) 132–133, et *BCH* 100 (1976) 600.

⁶⁰*JHS* 100 (1980) 40–41; *BCH* 102 (1978) 694: l'examen préliminaire des fragments architectoniques indiquerait que l'édifice date de la première moitié du Ve siècle de notre ère. Mais aucun séisme n'est connu à cette époque dans la région.

⁶¹Pour le texte de Saint Jérôme, voir ci-dessus, n. 2. Ammien Marcellin 26,10,17: *perque vada ferventia insulis et continentis terrae porrectis spatiis violenter illisi*, mais il est possible que cette description concerne plutôt la Méditerranée orientale.

complémentaires. Durant le règne de Julien, la Sicile est secouée par un tremblement de terre qui affecte la plupart des villes principales et, en 365, ses côtes orientale et peut-être aussi méridionale sont soumises au déferlement du tsunami. Les fouilles archéologiques ont révélé un tremblement de terre destructeur dans la Sicile intérieure, dans la région de Piazza Armérina, au début de la deuxième moitié du IV^e siècle.⁶² A ce moment-là disparut la *statio* de Philosophiana, dont le site a été identifié à 8 km. de Piazza Armérina, ainsi que le suggère la découverte *in situ* d'un dépôt de monnaies du IV^e siècle dont les plus récentes datent du règne de Constance II.⁶³

Venons-en enfin à l'expression τὰς Λιβύων ἀπάσας. Libanius emploie le mot Λιβύη et ses dérivés tantôt avec un sens large, celui de continent africain (*Discours* 11,264) tantôt avec un sens restreint appliqué à la région voisine de l'Égypte (*Discours* 17,18). L'expression τὰς Λιβύων ἀπάσας, intervenant entre Παλαιστίνη et Σικελίας, a plus de chances d'avoir une acception restreinte la situant sur le même plan que les autres régions considérées. Plus généralement, il est peu probable que Libanius ait eu présentes à l'esprit des régions aussi lointaines que les provinces de Sitifienne ou de Numidie.

En l'absence d'autres témoignages littéraires ou épigraphiques,⁶⁴ la principale difficulté consiste à différencier les effets du tsunami de 365, qu'il faut rechercher à travers les sites côtiers, de ceux du tremblement de terre du règne de Julien, qui concerne l'ensemble des villes de la Pentapole. La côte de Cyrénaïque, située à plus de 350 kilomètres de la Crète du

⁶²Cf. A. Di Vita, (ci-dessus, n. 3), "Intervento di C. A. Stefano" 261: le séisme aurait touché aussi Lilybée.

⁶³Cf. *ibid.*, "Intervento di G. Manganaro" 262: *le terminus post quem* de l'ensevelissement est 353, date relative, car il faut tenir compte du temps de circulation des monnaies, assez long en Sicile à cette époque. La grande inscription trouvée à Reggio de Calabre (*Année Épigraphique* 1913 n. 227), ne peut être rapportée à ce séisme avec certitude. La date du 28 juin 374 implique une restauration des thermes (*vetustate et terrae motu conlapsas*) postérieure de plus de dix ans aux dommages; cela n'est pas impossible en soi, mais il faut aussi supposer qu'aucun séisme ultérieur n'est survenu en Italie du Sud entre 362/363 et 374, ce qui est très improbable (cf. Symmaque *Lettres* 1,3,4: séisme de Bénévent, antérieur à 375).

⁶⁴Il faut en effet éliminer le témoignage de Synésius de Cyrène (*Lettres* 58 et 67, *PG* 66 coll. 1400 et 1420) mentionnant des séismes dans la Pentapole, et plus précisément à Hydrax, bourg fortifié situé à l'intérieur des terres. Synésius, écrivant vers l'extrême fin du IV^e siècle ou le début du V^e siècle, décrit un séisme récent, dont les effets sont toujours d'actualité au moment où il s'exprime. Par contre, son témoignage est à mettre en relation avec une inscription funéraire chrétienne de Cyrène, datée de la quinzième année du règne d'un empereur qui ne peut guère être que Théodose I, soit en 394; cf. D. Comparetti, "Iscrizione cristiana di Cirene," *ASAA* 1 (1914) 161-167; L. Robert, "Documents d'Asie Mineure 5, Stèle funéraire de Nicomédie et séismes dans les inscriptions," *BCH* 102 (1978) 398; R. Rebuffat (ci-dessus, n. 3) 328. Sur les séismes du règne de Théodose I, voir ci-dessus, n. 6.

Sud-Ouest, a fort bien pu ressentir la secousse de 365, tout comme Alexandrie d'Égypte. Cependant, la tectonicité de l'Égypte du Nord est en rapport étroit avec les séismes égéens et, de ce fait, on ne peut pas conjecturer l'ampleur des événements sismiques qui surviennent en Libye de la Pentapole d'après ceux qui affectent l'Égypte.⁶⁵ Quelles sont les traces de destructions littorales au IV^e siècle de notre ère? A Ptolémaïs, les fouilles effectuées dans la zone côtière ont mis en évidence d'une part un ensablement progressif du port occidental, et d'autre part un affaissement de la rade orientale enserrée entre un promontoire et un îlot très voisin de littoral; cet affaissement s'est traduit par la disparition des ouvrages portuaires situés sur le littoral qui reliaient la zone du port à la ville, et par la submersion d'une digue établie à partir de l'îlot en direction de la côte.⁶⁶ Aucun indice chronologique ne permet de dater avec certitude le moment de l'affaissement; l'orientation nord-est de la rade orientale pouvait la rendre plus vulnérable lors d'un raz de marée originaire du sud-ouest de la Crète. Quand on procède plus avant vers l'est le long du littoral, les traces de submersion présentent un caractère plus ample et plus accusé, à Phycus, mais surtout à Apollonia où une large zone de la ville grecque et romaine se trouve maintenant sous l'eau.⁶⁷ La partie de la côte de Cyrénaïque qui porte Phycus et Apollonia, légèrement orientée nord-ouest/sud-est, était destinée à être atteinte en premier et pour ainsi dire de plein fouet par un tsunami ayant pris naissance au sud-ouest de la Crète. Encore faut-il considérer que les vagues d'un tsunami divergent pratiquement en deux directions seulement à partir de l'épicentre,⁶⁸ dans le cas du tsunami de 365,

⁶⁵Sur la sensibilité tectonique de l'Égypte lors des séismes égéens, cf. Agathias *Histoires* 2,15,5-11. Un séisme dont l'aire de propagation fut très proche de celle du séisme du 21 juillet 365 se produisit le 26 juin 1926, à proximité de l'île de Têlos, avec un foyer intermédiaire (100 km.) et une magnitude de 8,3. La secousse fut alors ressentie jusqu'à Louxor en Haute Égypte, ainsi qu'en Sicile et Italie du Sud, Trieste, Tripoli de Libye et la rive orientale de la Méditerranée. La zone des dévastations comprit les îles de Crète, Carpathos et Rhodes et la côte voisine de l'Asie Mineure, et s'étendit, à un moindre degré, à Santorin et Cythère (cf. A. G. Galanopoulos, "The Eastern Mediterranean Trilogy in the Bronze Age," *Acta of the 1st International Scientific Congress on the Volcano of Thera* (Athènes 1971) 184-185 et fig. 1).

⁶⁶Cf. C. H. Kraeling, *Ptolemais, City of the Libyan Pentapolis* (Chicago 1962) 48-51: The harbor and the anchorage, et plan p. 38.

⁶⁷Cf. N. C. Flemming, *Archaeological Evidence for Eustatic Change of Sea Level and Earth Movements in the Western Mediterranean During the Last 2,000 Years*, The Geological Society of America, Special Paper no 109, 1969, planches 3 à 8, et surtout "Preliminary Report on Underwater Survey of Apollonia," in *Marine Archaeology*, éd. J. du Plat Taylor (Londres 1964) 168-178: l'auteur évoque un rapport possible avec les événements de 365 "but for this there is no real evidence, and the subsidence may well have been very gradual."

⁶⁸Sur l'aire de développement des tsunamis, cf. Ch. Davison, *A Manual of Seismology* (Cambridge 1921) 93.

qui eut une orientation nord-ouest/sud-est, l'Égypte pouvait donc être durement frappée sans que la Cyrénaïque subisse le même sort.⁶⁹

Voyons maintenant quelles traces le tremblement de terre du règne de Julien a laissées à travers l'ensemble des cités de la Pentapole. A Ptolémaïs, les destructions, telles que les fouilles les ont révélées, ont affecté trois groupes de bâtiments qui avaient la particularité d'être situés très précisément dans le même axe orienté nord-ouest/sud-est.⁷⁰ Toutefois, Ptolémaïs, devenue la capitale de la province de Libya Pentapolis depuis le règne de Dioclétien, a maintenu son activité au IVE siècle, comme le prouvent les dédicaces de monuments publics en l'honneur de Valentinien, Valens et Gracien, mais aussi Arcadius et Honorius; ce n'est que vers la fin du IVE siècle que le *praeses* Andronicus, contemporain de Synésius, a procédé à la réduction de la muraille.⁷¹ Le déclin de Cyrène, attesté par Ammien Marcellin à la fin du IVE siècle,⁷² a pu être précipité par le séisme qui a jeté à terre un grand nombre de bâtiments dans la zone de l'agora et aux alentours, où les fouilles ont mis au jour plusieurs squelettes écrasés par la chute des tambours de colonnes; la date de ce séisme est suggérée par la découverte *in situ* d'un dépôt de 243 monnaies de bronze rassemblées dans une urne de terre cuite et relevant toutes de la période du règne de Constance II.⁷³ La zone de l'agora paraît être restée à l'abandon durant une assez longue période, car les monnaies trouvées çà et là ne sont jamais postérieures au règne de Constance II. A Balagrae, petite ville située à 15 km. au sud-ouest de Cyrène, c'est sans doute le même séisme qui a endommagé le théâtre attaché au sanctuaire d'Asclépios, comme l'atteste un dépôt de 259 monnaies de bronze. Plus de la moitié portent le nom de

⁶⁹Un certain nombre de sites côtiers, en mer Égée principalement (mais voir ci-dessus, n. 23), semblent avoir subi une submersion partielle au IVE siècle de notre ère; cf. *JHS* 98 (1978) 29, *Troezenia/Phourkari*. Mais, pour l'instant, la relation exacte, dans le temps et dans l'espace, entre le tsunami de 365 et l'affaissement de certains sites littoraux, ne se laisse guère discerner; faire appel à un large mouvement tectonique paraît hasardeux, les variations de niveau sur les littoraux étant plutôt des phénomènes très localisés: cf. la discussion suivant la communication de N. C. Flemming dans *Thera and the Aegean World 2* (Londres 1980) Session 1, "Orogenesis, Plate Tectonics, and Sea Level and Climatic Changes," 265–267.

⁷⁰Cf. Kraeling (ci-dessus, n. 66) 22 et plan XXII.

⁷¹Cf. R. G. Goodchild, "Synesius of Cyrene: Bishop of Ptolemais, Synesius and the Pentapolis: Archaeological and Topographical Notes," *Libyan Studies* (ci-dessus, n. 3) 246–249.

⁷²Ammien Marcellin 22,16,4: *urbs antiqua sed deserta*; le Livre 22 aurait été achevé en 390, cf. éd. Galletier, 1968, Introduction 18–19.

⁷³Cf. R. G. Goodchild, "A Coin-Hoard from 'Balagrae' (El-Beida), and the Earthquake of A.D. 365," *Libyan Studies* (ci-dessus, n. 3) 232–233. Il est important que les monnaies aient été trouvées rassemblées dans un contenant, car cela élimine la possibilité de l'admixtion de monnaies isolées dans le dépôt à une date postérieure à la perte de celui-ci; Goodchild souligne que les conditions de préservation et de lecture de ce groupe de monnaies ont été approximatives, ce qui rend, à notre avis, l'interprétation chronologique hautement probable, mais non absolument irréfutable.

Constance II. Mais l'interprétation chronologique de ce dépôt est compliquée par la présence d'une monnaie de Julien empereur et d'une monnaie de Valentinien I qui sembleraient indiquer que l'événement sismique à l'origine de la perte de ce dépôt aurait eu lieu dans les premières années du règne de Valentinien I. Il est cependant important de considérer que ces monnaies se sont trouvées, au moment du séisme, éparpillées au sol sur une surface de 2 m.² et que, de ce fait, il n'est pas exclu que les deux exemplaires isolés des règnes de Julien et Valentinien I aient été perdus *post eventum* par des pillards désireux de se frayer un chemin au milieu des éboulements.⁷⁴

Revenons enfin au cas des provinces occidentales de l'Afrique du Nord. Est-il possible, ainsi que le veulent de nombreux archéologues,⁷⁵ qu'elles aient souffert, soit du séisme qui, sous le règne de Julien, a causé des destructions en Cyrénaïque, soit de la forte secousse sismique qui, en juillet 365, a été ressentie à travers une grande partie des régions de la Méditerranée orientale? La Cyrénaïque et l'Afrique du Nord possèdent chacune leurs propres foyers sismiques. Ainsi, les tremblements de terre destructeurs qui affectent l'Afrique du Nord se produisent le plus souvent dans la partie occidentale, soit dans les Maurétanies, et surtout, ils ont des foyers superficiels, ce qui restreint en proportion leur aire de perception.⁷⁶ Le seul témoignage de l'antiquité pour ces régions concerne la Maurétanie Sitifienne, et date sans doute du début de Ve siècle de notre ère: Saint Augustin rapporte qu'à la suite d'un *gravissimo terrae motu*, la population de Sitifis passa cinq jours dans les champs.⁷⁷ Les provinces orientales de

⁷⁴Ce dépôt ne paraît avoir été étudié que par Goodchild qui reconnaît (note 6) avoir travaillé "in primitive conditions." Bien d'autres détails seraient utiles, l'état de dispersion des monnaies au sol, les ateliers d'origine et les dates de frappe, ainsi que les traces éventuelles d'activité ultérieure sur le site; vers la fin du IVE siècle, les habitants de Balagrae se sont organisés en milices armées pour défendre la région contre les Barbares, cf. Synésius *Lettres* 104 et 132.

⁷⁵Dans cette dernière partie, nous revenons essentiellement sur le contenu des articles de A. Di Vita et de R. Rebuffat *Antiquités Africaines* 15 (ci-dessus, n. 3), qui constituent les tentatives d'interprétation les plus approfondies sur les effets supposés à très longue distance du séisme de 365. Notons que R. Rebuffat n'est pas parvenu à déterminer s'il y avait eu une ou plusieurs secousses (321–322 n. 5).

⁷⁶Sur les caractéristiques géologiques des séismes algériens, cf. G. C. P. King et C. Vita-Finzi, "Active Folding in the Algerian Earthquake of 10 October 1980," *Nature*, 292 no 5815, 2–8 July 1981, 22–26 et M. Ouyed *et alii*, "Seismotectonics of the El Asnam Earthquake," *ibid.*, 26–31.

⁷⁷Saint Augustin *Sermons* 19,6 (*PL* 38 col. 137): c'est le deuxième exemple qu'il donne des dangers qui menacent le fragilité de l'existence humaine. Le premier exemple concerne des séismes survenus en Orient et plus précisément à Jérusalem, attestés également *ad annum* 419 par Marcellinus Comes *Chronique* et Hydace *Chronique* (éd. A. Tranoy, 1974, 1, 124–125, et 2, 54). Saint Augustin rapporte dans les deux cas des événements que d'autres ont décrits avant lui (*relatu . . . constantissimo, dicuntur*); manifestement, dans son esprit, les deux séismes appartiennent à un même contexte chronologique.

l'Afrique du Nord ne sont certes pas exemptes de secousses sismiques. Une inscription de Casae Nigrae, au sud de la Numidie, mentionne un séisme survenu en 267.⁷⁸ Une autre, mutilée et indatable, rapporte la restauration d'un temple *per terrae motum dilabsum* à Aunobaris, en Proconsulaire (CIL 8,15562). Mais ces témoignages demeurent très isolés, et il n'apparaît pas que la Numidie, la Proconsulaire et la Byzacène aient constitué des zones sismiques à haut risque. Les textes littéraires et épigraphiques étant muets sur ce point, il est très hasardeux de vouloir associer ces provinces aux événements sismiques du règne de Julien ou de 365. Il est exclu que le tremblement de terre de 365, avec un épicentre situé au sud-ouest de la Crète et surtout avec un foyer au moins intermédiaire, sinon profond, ait pu provoquer l'effondrement même partiel des cités de Numidie, à 1800 km. de distance.⁷⁹ En Numidie, les dédicaces effectuées sous le règne de Julien rendent hommage le plus souvent au paganisme de l'empereur. Par la suite, de 365 à 367, durant la période où Publilius Ceionius Caecina Albinus fut gouverneur de la province, aucune des dix-neuf inscriptions liées à son nom ne mentionne un séisme.⁸⁰ Le cas échéant, l'état de dégradation des bâtiments restaurés est expliqué par des inscriptions telles que *ruinis [obrutam], seriae vetustatis absumptas*, ou *ruinarum deformitatem* (CIL 8,2656, Lambèse; 2388, Timgad; *Année Épigraphique* 1911, 217 Kenchela/Mascula). Le grand nombre des restaurations effectuées sous la responsabilité d'Albinus est remarquable, mais non insolite; il n'a pas besoin d'être justifié par un séisme. L'urbanisation très développée des villes de Numidie ou de Proconsulaire avait pour contrepartie un renouvellement incessant des chantiers de réparation, toujours imposants dans la mesure où l'entretien régulier et systématique constituait l'exception; c'est dans cette perspective de négligence chronique qu'il faut considérer les amas de décombres souvent déblayés avant les restaurations, et c'est

⁷⁸CIL 8,2480 et 2481; il s'agit de deux inscriptions presque identiques. Il n'est pas fait état de destructions et l'épicentre est indiscernable. La secousse eut lieu de nuit, circonstance propre à aggraver l'effroi de la population, et à oblitérer l'estimation de la magnitude.

⁷⁹Un tel phénomène, auquel il faudrait attribuer une magnitude 9 sur l'échelle de Richter et une intensité XII sur celle de Mercalli, n'est pas inconcevable en soi, mais il relève plutôt du temps géologique et non pas d'une période de temps historique. Depuis près de cent ans qu'existent les sismographes, les magnitudes les plus hautes qui ont été enregistrées ne sont pas supérieures à 8,6 ou 8,7. C'est rétrospectivement que le tremblement de terre de 1755 à Lisbonne a été doté de la magnitude 9 et d'une intensité X. Par ailleurs, un séisme ayant provoqué des effondrements sur 1800 km. à partir de l'épicentre, aurait entraîné de tels bouleversements géologiques que la tradition littéraire, au sens le plus large du terme, n'aurait pas manqué d'en conserver les aspects les plus marquants. Nous rejoignons l'analyse des inscriptions et des faits menée par Cl. Lepelley, *Les cités de l'Afrique Romaine au Bas-Empire* 2, *Notices d'histoire municipale*, (Études Augustiniennes, Paris 1981) 55 et n. 9.

⁸⁰Cf. B. H. Warmington, *The North African Provinces from Diocletian to the Vandal Conquest* (Cambridge 1954) 35–36 et 39–40. Sur les inscriptions relatives à Albinus, cf. la liste établie par R. Rebuffat (ci-dessus, n. 3) 323–324.

d'ailleurs bien ce que disent les inscriptions.⁸¹ A deux reprises au cours de l'année 365, la législation impériale s'est efforcée de modifier cet état de fait, en insistant sur la priorité à donner aux réparations, avant toute construction nouvelle, et elle a ainsi pu donner une forte incitation à l'activité édicatrice d'Albinus.⁸²

Quelles que soient les difficultés rencontrées au cours de cette enquête, tous les séismes énumérés par Libanius dans l'*Épitaïphios* peuvent être datés antérieurement à la mort de Julien, et retrouvent ainsi une juste place dans le vaste contexte des événements naturels à qualité augurale si familiers à la mentalité superstitieuse de l'antiquité. Dans ce passage de l'*Épitaïphios*, Libanius ne mentionne aucun mouvement extraordinaire des eaux de la mer, et ignore absolument l'année 365. Son énumération des séismes ne se limite d'ailleurs pas aux régions bordant la Méditerranée: il est impossible de relier le séisme de Bithynie qui, le 2 décembre 362, secoua Nicée et Nicomédie, au tsunami du 21 juillet 365. La lamentation de Libanius acquiert d'autant plus de force émotive qu'elle est appuyée par une énumération de séismes distincts ayant affecté des régions très différentes de l'empire dans un laps de temps relativement court, et la mort de Julien est présentée comme le terme inéluctable de cette série de catastrophes. Ces divers séismes, en dépit de leur violence, n'avaient provoqué de destructions que sur le plan local, et cette restriction dans l'espace explique qu'ils sont demeurés aisément étrangers aux préoccupations des écrivains orientaux qui n'en ont guère connu ou retenu les détails. Non seulement ces séismes ont été trop vaguement localisés sur le plan géographique, mais aussi ils ont été très tôt dissociés de leur contexte chronologique exact, en raison de la brièveté du règne de Julien, et ont été exploités à diverses fins de propagande. Pour Zosime, il s'agissait de démontrer la pérennité inébranlable de l'Athènes païenne sous des empereurs chrétiens. Pour Sozomène, les séismes de 362/3 se sont trouvés confondus, avec une bonne foi plus ou moins grande, avec la catastrophe remarquable du 21 juillet de l'année 365, le gigantesque tsunami qui accompagnait un fort tremblement

⁸¹Particulièrement intéressante parce que datée de 364 est une inscription de Madaure décrivant l'état de délabrement des thermes *tot retro annis ruinarum labe deformes parietibusque omnium soliorum ita corruptis ut gravibus damnis adficerent*. St. Gsell, *Inscriptions latines de l'Algérie*, 1,2101; cf. aussi *CIL* 8, suppl. 4,22830, près de Taparura (Sfax), en Byzacène, vers la même époque, *eg[ista] congeries ru[derum]*.

⁸²*Code Théodosien* 15,1,15, 16 février 365 et 15,1,17, 6 octobre 365; à cet égard, la grande inscription de Cuicul mentionnant la construction *a fundamentis* d'une basilique pourrait, soit être antérieure à la promulgation de ces lois, soit être justifiée plus tardivement du fait que les ruines accumulées n'étaient pas réparables (*egestis ruderibus quae ipsis iam altiora essent culminibus civitatis*). La nécessité de déblayer les décombres n'est pas une nouveauté apparue au IVe siècle de notre ère, cf. *Année Épigraphique* 1946, 61, pour l'année 251: c'est un fait constant du processus d'urbanisation du Bas-Empire, et non pas une circonstance épisodique liée à un quelconque séisme.

de terre. Mais le tsunami constituait un type de catastrophe suffisamment insolite pour valoir une mention à lui seul, et le caractère exceptionnel en a été perçu par Thémistius et transmis par un grand nombre de chroniques tardives. Ainsi, les séismes survenus durant le règne de Julien se sont trouvés éliminés de la tradition historique. Enfin, même si l'on admet que les événements du 21 juillet 365, tremblement de terre et tsunami, ont en quelque sorte constitué l'apogée d'une "crise sismique" qui se prolongea durant dix ans environ, il faut aussi bien avoir à l'esprit que, compte tenu de données telles que épïcètres, foyers et magnitudes, aucun tremblement de terre ne se produisit alors qui n'ait eu depuis de parallèle à l'époque moderne et n'ait trouvé une place "normale" dans la liste des catastrophes naturelles dont l'époque historique a gardé le souvenir.

L'élimination des événements de juillet 365 du texte de Libanius invite à revenir sur la date de rédaction de l'*Építaphios*.⁸³ Plusieurs éléments suggèrent que Libanius se mit au travail peu de temps après la mort de Julien. Libanius en personne affirme que le désir de rendre hommage à Julien par des discours funèbres fut l'un des motifs qui l'empêchèrent de se donner la mort.⁸⁴ Plus précisément, aux yeux de l'historien chrétien Socrate, c'est sous le règne de Jovien, alors que le nouvel empereur avait quitté l'empire perse après avoir abandonné Nisibe, que Libanius rassembla les éléments de l'*Építaphios*, soit dès l'automne 363.⁸⁵ C'est là certes une indication chronologique fondamentale, mais elle ne suffit pas à fournir une date *ante quem* à la rédaction, car l'*Építaphios* prend en compte un certain nombre de faits assez largement postérieurs à la mort de Julien. Libanius y déplore les attaques menées contre les philosophes et évoque en particulier les tortures physiques infligées à Maxime d'Éphèse (*Építaphios* 287). Or les philosophes ne furent pas inquiétés durant tout le règne de Jovien qui leur conserva tous leur privilèges, et le supplice de Maxime renvoie donc à une date postérieure au 28 mars 364.⁸⁶ Sur le moment exact du supplice, Libanius indique μέσου θέρους ἐν μεσημβρίᾳ; la saison d'été en

⁸³La date de 368 a été proposée par P. Petit, *Libanius et la vie municipale à Antioche au IV^e siècle après J.C.* (Paris 1955) 185–186, et surtout *Les étudiants de Libanius* (Paris 1957) 78; A. F. Norman, dans son édition de l'*Építaphios* suggère la deuxième moitié de 365, voir ci-dessus, n. 4.

⁸⁴Libanius *Autobiographie* 135: πρὸς δὲ καὶ ἐδοκεῖ μοι χρῆναι λόγοις ἐπιτάφιοις τῶν ἀπελθόντων τιμᾶν.

⁸⁵Socrate *HE* 3,22: Τότε δὴ καὶ ὁ σοφιστῆς Λιβάνιος θρήνον ἐπὶ Ἰουλιανῷ συνέταπτεν, ὃν Ἰουλιανὸν ἤτοι ἐπιτάφιον ἔγραψεν. Jovien est à Carrhes le 27 septembre 363. Libanius (*Építaphios* 306) mentionne l'ensevelissement de Julien à Tarse; c'est un fait accompli en novembre 363, quand Jovien s'arrêta à Tarse et rendit les honneurs funèbres au tombeau de Julien, cf. Socrate *HE* 4,26.

⁸⁶Eunape *Vie des Sophistes*, 478; cf. Zosime 4,2,2, et Thémistius *Discours* 7, 99d. Maxime fut torturé en Asie, alors que Cléarque de Thesprotide était gouverneur, antérieurement à la révolte de Procope; sur la carrière de Cléarque, cf. *PLRE* 1, 211–212.

question ne peut être que celle de 364, et nous obtenons là une date *post quem* pour la rédaction de l'*Épitaphios*. Cependant, Libanius relève également les nouvelles rebellions des barbares, Scythes, Sarmates et Celtes, consécutives à l'annonce de la mort de Julien, et surtout, il fait allusion à un épisode où les barbares eurent le dessus et poursuivirent (διώκοντες αἰροῦσι) l'armée romaine en déroute.⁸⁷ Il s'agit là de la première attaque des Alamans sur le Rhin, déclenchée *statimque post Kalendas Ianuarias*, soit dès les premiers jours de janvier 365.⁸⁸ C'est le dernier événement précis auquel fait allusion l'*Épitaphios*, dont la rédaction peut être ainsi datée postérieurement à janvier 365. Ce n'est sans doute pas un hasard si l'allusion à l'épisode alaman se trouve à l'extrême fin du discours, et on peut admettre qu'en janvier 365, conformément aux indications données par Libanius lui-même et Socrate, la rédaction de l'*Épitaphios* était à peu près achevée; il était toutefois très tentant pour Libanius d'inclure l'épisode tragique de la défaite devant les Alamans, comme une preuve ultime des malheurs destinés à s'abattre sur l'empire au lendemain de la disparition de l'empereur païen.

UNIVERSITY OF MELBOURNE

⁸⁷*Épitaphios* 290. L'agitation des Goths—les Scythes de Libanius—a dû commencer dès le départ de Julien pour la Perse, cf. Eunape fr. 22,1, et se développa durant la première moitié de 365, cf. Ammien Marcellin 26,6,11–13.

⁸⁸Ammien Marcellin 27,1,1 et 4: *cunctis metu compulsis in fugam*; cf. Zosime 4,3,4 et surtout 4,9,1 et 2: καὶ ἐνίκων οἱ βάρβαροι, τὸ Ῥωμαίων προτροπάδην διώξαντες στράτευμα.